






 **LIEU : CFPPA de Die**

 **DURÉE & RYTHME :**
Environ 3 mois
Du lundi au vendredi (7 heures
par jour)

 **PROCHAINE SESSION :**
A partir du 27 novembre 2023

 **PUBLICS CONCERNÉS :**
Toute personne souhaitant se
professionnaliser dans la pratique
de la taille d'hiver ou accéder au
métier d'ouvrier en exploitation
viticole

 **PRÉREQUIS : Aucun**

 **85 %**
de satisfaction
(2023)

OUVRIER VITICOLE

Professionalisation



Formation professionnalisante en présentiel

OBJECTIFS

- Réaliser les travaux d'hiver au vignoble : taille longue et courte, ranger les bois, attacher les baguettes, entretenir le palissage, démarrer et manoeuvrer un tracteur, etc...
- S'initier à l'utilisation et à l'entretien du matériel viticole
- Valider le "Certiphyto" opérateur et le certificat de Sauveteur Secouriste au Travail (SST)
- S'insérer dans un réseau professionnel, et l'entretenir pour évoluer dans son projet professionnel

CONTENU DE LA FORMATION

Taille et travaux d'hiver de la vigne (189 heures) :

- Physiologie de la vigne et calendrier des travaux
- Rôle des différentes interventions techniques : taille, attachage, palissage, travail du sol, entretien des abords...
- Rôle du greffage et techniques existantes
- Les principales maladies de la vigne et méthode de traitement
- Préparer et entretenir le matériel
- Intervenir en toute sécurité sur l'exploitation viticole

Protection des cultures (42 heures) :

- Réglementation
- Prévention des risques
- Application des produits
- Méthodes alternatives

Conduite et entretien des matériels (70 heures) :

- Conduire des engins et matériels viticoles
- Entretenir le matériel mécanique

Accompagnement vers l'emploi (14 heures) :

- Pluriactivités et saisonnalité
- Diversification d'activité saisonnière
- Outils et techniques de recherche d'emploi



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports en salle (notions fondamentales)
- Mises en situation pratique (dont chantiers) sur des exploitations partenaires
- Travail individuel et travaux en groupes tutorés
- Travaux pratiques (tracteur...)
- Stage en entreprise (3 semaines environ)
- Présence d'un coach tout au long de la formation

MODALITÉS ET DELAIS D'ACCES

Dossier de candidature à retourner au CFPPA de Die par mail (cfppa.die@educagri.fr) ou par courrier (200 avenue de la Clairette 26150 Die)

Etre inscrit à Pôle Emploi

Entrée en formation après la commission d'entrée pilotée par le financeur principal (Pôle Emploi)

COÛT ET FINANCEMENT

Coût : voir rubrique "Tarifs des formations" sur cfppa-die.fr

Financements envisageables :

- Pôle Emploi
- Financement individuel

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation des acquis des stagiaires :

- Création d'un portefeuille de compétences Caap Vert (formation non certifiante)
- Passage des certifications SST et CIPP opérateur ("certiphyto")

Evaluation de la satisfaction des stagiaires : bilan individuel en fin de formation

POURSUITE ET DÉBOUCHÉS

Poursuite : CAPa MA, BP REA

Activée visée : ouvrier agricole en viticulture

RÉFÉRENTS DE LA FORMATION

Benoit AYMOZ, coordinateur pédagogique
Myriam BELVAUX, administratif
04 75 22 04 19 | cfppa.die@educagri.fr

ACCESSIBILITE

Gare SNCF, bus
Parking vélos et voitures



Le centre est labellisé H+ pour l'accueil des personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter pour tout besoin spécifique. Nous étudierons ensemble les adaptations possibles de votre parcours de formation

